Recueil Des Actes Administratifs

RECUEIL 2018-01 du 08 février 2018

La version intégrale du recueil est consultable
• sur support papier au siège du SMEP SCOT
. • sur le site internet du Smep à l'adresse suivante :
http://www.smepgrandsud.re

En application de l'article 4 de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 relatif aux modalités de communication des documents administratifs, toute personne demandant copie d'un document administratif peut obtenir cette copie :

• soit sur papier ;
• soit sur support informatique ;
• soit par messagerie électronique.

SOMMAIRE

COMITE SYNDICAL DU 8 FEVRIER 2018

AFFAIRE N°2018_02_08_01/CS : Approbation du procès-verbal du 12 décembre 2017

AFFAIRE N° 2018_02_08_02/CS : Vote du budget du SMEP 2018

AFFAIRE N° 2018_02_08_03/CS : Présentation de la fiche action 19.2.1-6 du GAL GRAND SUD

DELIBERATION N°18.02.08.01/CS

APPROBATION DU PROCES-VERBAL

DU COMITE SYNDICAL DU JEUDI 14 DECEMBRE 2017

Jeudi 8 février 2018

Salle IVOIRE

Domaine des Pierres- 45, Route de l'Entre-Deux-97410 SAINT-PIERRE

SMEP/SCoT du Grand Sud
1 rue Benoîton Roussel - Trois-Mares - 97 430 LE TAMPON
Tél. : 0.262.91.01.69 - Fax : 0.262.59.64.97 - Mél : scotgrandsud@casud.re

SMEP GRAND SUD

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU

Jeudi 08 février 2018 à 14h30
Salle Ivoire - Domaine des Pierres

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU JEUDI 14 DECEMBRE 2017

L'an deux mille dix-huit, le jeudi huit février à quatorze heures et 30 minutes, le Comité Syndical du SMEP/SCoT, dûment convoqué le jeudi 04 janvier, s'est réuni en session ordinaire en salle Ivoire- Domaine des Pierres, sous la présidence de monsieur Patrick LEBRETON.

Etaient présents

Titulaires
Inelda BAUSSILLON - Philippe CASSEINDRE - Stéphano DIJOUX -Jacquet HOARAU -Serge HOAREAU - Blanche Reine JAVELLE - Patrick LEBRETON - Jean-Max MOUTOUSSAMY- Isabelle PARIS - Gilbert RIVIERE - Daniéla SOUNDRON - Clarita TURPIN - Bachil VALY- Yannis YEBO.

Suppléants
Marie-Noëlle DEURVEILHER-PAYET-Ludovic MALET - Harry-Claude MOREL- José PAYET.

Etaient Représentés :
Bachil VALY par Isabelle PARIS

Etaient absents
Line Rose BAILLIF (excusée)- Stephen BELLON - Monique BENARD-DESLAIS - Pascal BENARD-HORAU - Yolaine COSTES - Michel DENNEMONT (excusé) - André DUPREY- Luco HONORINE - Danielle LIONNET -David LORION - Laurence MONDON- Olivier NARIA - Olivier RIVIERE - Charles-Emile ROGER - André THIEN-AH-KOON - Thierry VAITILINGOM -

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Isabelle PARIS est désignée Secrétaire de séance.

NOTA
Le Président certifie que le nombre de conseillers en exercice est de : **30 titulaires**
(pour 46 membres)

Titulaires Présents : **13** Représentés : **01** Absents : **16**
Suppléants Présents : **04**

Après avoir fait procéder à l'appel des membres et constaté que le quorum est atteint, Monsieur Patrick LEBRETON, Président de séance, déclare celle-ci ouverte à 14h35. Le Comité Syndical peut donc valablement se tenir.

Pour extrait conforme

La Secrétaire de séance

SYNDICAT MIXTE D'ETUDES ET DE PROGRAMMATION SMEP DU GRAND SUD

Madame Isabelle PARIS-GROSSET

SMEP GRAND SUD

COMITE SYNDICAL

Jeudi 08 Février à 14h30

Affaire n°17.02.08.01/CS

Approbation du procès-verbal du Comité Syndical du Jeudi 14 décembre 2017

Contexte

Après que le Comité Syndical a procédé à la désignation d'un Secrétaire de séance

Le Président rappelle à l'assemblée que le procès-verbal du Comité Syndical a été transmis à tous les membres dans le respect des délais, et précise en outre que les observations ou demandes de rectification seront, le cas échéant, portées à la rédaction du procès-verbal de la réunion de ce jour.

Observations

Il est proposé à Isabelle PARIS de remplir les fonctions de Secrétaire de séance, ce qu'elle accepte.

Le Procès-verbal du Comité Syndical du 14 décembre 2017 est ensuite soumis aux éventuelles questions ou remarques, pour approbation.

Décision du Comité Syndical

Isabelle PARIS est désignée Secrétaire de séance à l'unanimité.

Les membres du Comité Syndical n'ayant aucune remarque sur le procès-verbal de la séance du jeudi 14 décembre 2017, celui-ci est adopté à l'unanimité

23 FEV. 2018
SOUS-PRÉFECTURE DE SAINT-PIERRE

Pour extrait conforme
La Secrétaire de séance

SYNDICAT MIXTE D'ETUDES ET DE PROGRAMMATION
SMEP DU GRAND SUD

Madame Isabelle PARIS-GROSSET

DELIBERATION N°18.02.08.02/CS

VOTE DU BUDGET SMEP 2018

Jeudi 8 février 2018

Salle IVOIRE
Domaine des Pierres- 45, Route de l'Entre-Deux-97410 SAINT-PIERRE

SMEP/SCoT du Grand Sud
1 rue Benoîton Roussel - Trois-Mares - 97 430 LE TAMPON
Tél. : 0.262.91.01.69 - Fax : 0.262.59.64.97 - Mél : scotgrandsud@casud.re

SMEP GRAND SUD

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU

Jeudi 08 février 2018 à 14h30
Salle Ivoire - Domaine des Pierres

VOTE DU BUDGET SMEP 2018

L'an deux mille dix-huit, le jeudi huit février à quatorze heures et 30 minutes, le Comité Syndical du SMEP/SCoT, dûment convoqué le jeudi 04 janvier, s'est réuni en session ordinaire en salle Ivoire- Domaine des Pierres, sous la présidence de monsieur Patrick LEBRETON.

Etaient présents

Titulaires
Inelda BAUSSILLON - Philippe CASSEINDRE - Stéphano DIJOUX -Jacquet HOARAU -Serge HOAREAU - Blanche Reine JAVELLE - Patrick LEBRETON - Jean-Max MOUTOUSSAMY- Isabelle PARIS - Gilbert RIVIERE - Daniéla SOUNDRON - Clarita TURPIN - Yannis YEBO.

Suppléants
Marie-Noëlle DEURVEILHER-PAYET-Ludovic MALET - Harry-Claude MOREL- José PAYET.

Etaient Représentés :
Bachil VALY par Isabelle PARIS

Etaient absents
Line Rose BAILLIF (excusée)- Stephen BELLON - Monique BENARD-DESLAIS - Pascal BENARD-HORAU - Yolaine COSTES - Michel DENNEMONT (excusé) - André DUPREY- Luco HONORINE - Danielle LIONNET -David LORION - Laurence MONDON- Olivier NARIA - Olivier RIVIERE - Charles-Emile ROGER - André THIEN-AH-KOON - Thierry VAITILINGOM -

---

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Isabelle PARIS est désignée Secrétaire de séance.

NOTA
Le Président certifie que le nombre de conseillers en exercice est de : **30 titulaires**
(pour 46 membres)

Titulaires Présents : **13** Représentés : **01** Absents : **16**
Suppléants Présents : **04**

Après avoir fait procéder à l'appel des membres et constaté que le quorum est atteint, Monsieur Patrick LEBRETON, Président de séance, déclare celle-ci ouverte à 14h35. Le Comité Syndical peut donc valablement se tenir.

Pour extrait conforme
La Secrétaire de séance

SYNDICAT MIXTE D'ETUDES ET DE PROGRAMMATION DU GRAND SUD

Madame Isabelle PARIS-GROSSET

SMEP GRAND SUD

COMITE SYNDICAL

Jeudi 08 Février à 14h30

Affaire n°18.02.08.02/CS

Vote du Budget Primitif SMEP 2018

Contexte

Par délibération en date du jeudi 14 décembre 2017, (délibération n°17.12.14.-03/CS) le Comité Syndical du SMEP/SCoT Grand Sud a débattu sur les Orientations Budgétaires pour l'exercice 2018.

Le Budget Prévisionnel 2018 peut se résumer ainsi :

SECTION	Mouvements budgétaires		Mouvements réels		Mouvements d'ordre	
	Dépenses	**Recettes**	**Dépenses**	**Recettes**	**Dépenses**	**Recettes**
Investissement						
Proposition 2018	7.000,00€	7.000,00€	7.000,00€	-	-	7.000,00€
Fonctionnement						
Proposition 2018	645.000,00€	645.000,00€	638.000,00€	645.000,00€	7.000,00€	-
TOTAL BUDGET	**652.000,00€**	**652.000,00€**	**645.000,00€**	**645.000,00€**	**7.000,00€**	**7.000,00€**

1. *Les dépenses réelles de fonctionnement :*

		BP 2017	BP 2018
Dépenses réelles de fonctionnement		**534.000,00€**	**645.000,00€**
011	Charges à caractère général	70.200,00€	67.000,00€
012	Charges de personnel	1.800,00€	-
65	Autres charges de gestion courante	457.000,00€	532.000,00€
66	Autres charges financières	5.000,00€	5.000,00€
67	Charges exceptionnelles	-	34.000,00€
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	-	7.000,00€

Les charges de gestion courantes incluent le portage en subventions des fonds LEADER nécessaires au fonctionnement du GAL pour 478.000,00€

Les charges à caractère général pour 67.000,00€, sont réparties principalement de la manière suivante :

60623	Alimentation	1.000,00€
60632	Fournitures de petit équipement	300,00€
6064	Fournitures adminsitratives	3.000,00€
611	Contrats de prestations de services	1.000,00€
6122	Crédit-bail mobilier	12.000,00€
617	Etudes et Recherches	35.700,00€
6185	Frais de colloques et séminaires	8.000,00€
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1.000,00€
6231	Annonces et insertions	1.000,00€
6256	Missions	4.000,00€

2. *Recettes de fonctionnement et équilibre du budget*

L'équilibre du budget se fait au travers des recettes attendues par le SMEP, qui prévoit par retour les versements des financeurs du GAL (Europe, Conseil Départemental) ainsi que les participations des intercommunalités membres au prorata du poids de leurs populations.

Ainsi, le chapitre Dotations et Participations (74) prévoit :

- 100.000,00€ au titre des participations CIVIS et CASUD réparties comme suit :
  - 50.000,00€ pour la CIVIS
  - 50.000,00€ pour la CASUD
- 478.000,00€ au titre des fonds structurels dont devra pouvoir bénéficier le GAL pour son fonctionnement

3. *Section d'investissement et équilibre de la section*

La section d'investissement en 2018 est de 7.000,00
L'équilibre de la section d'investissement se fait par l'autofinancement à hauteur de 7.000,00€

Il est donc proposé au Comité Syndical :

- De valider la participation 2018 des intercommunalités membres à hauteur de 100.000,00€ au prorata du poids de population (soit 50.000,00€ pour la CIVIS et 50.000,00€ pour la CASUD)
- De voter le Budget Prévisionnel 2018 ; ce dernier s'équilibrant en dépenses et en recettes à la somme de 652.000,00€ soit :
  - 645.000,00 € en section de fonctionnement
  - 7.000,00€ en section d'investissement
- D'autoriser le Président ou toute personne autorisée par lui, à signer toute pièce relative à cette affaire

Observations

M. Patrick DEGUIGNE, chargé des affaires financières à la CIVIS, fait une présentation des comptes. Il précise, qu'il faut rectifier les montants de la participation financière des intercommunalités, car celle-ci, est calculée sur la base de l'augmentation démographique.

Les 100 000,00€ au titre des participations CIVIS et CASUD sont donc réparties comme suit :
- 59 000€ pour la CIVIS
- 41 000€ pour la CASUD

SMEP
GRAND SUD

Décision du Comité Syndical

La présentation du Budget 2018 du SMEP n'appelant ni question, ni observation supplémentaire, le Président le soumet aux voix, ainsi :

- la participation 2018 des intercommunalités membres à hauteur de 100.000,00€ au prorata du poids de population (soit 59.000,00€ pour la CIVIS et 41.000,00€ pour la CASUD) est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

- Le Budget Prévisionnel 2018 du SMEP ; équilibré en dépenses et en recettes à la somme de 652.000,00€ soit :
  - 645.000,00 € en section de fonctionnement
  - 7.000,00€ en section d'investissement

Est adopté à l'unanimité

- Les membres présents ou représentés autorisent le Président ou toute personne autorisée par lui, à signer toute pièce relative à cette affaire

Pour extrait conforme

La Secrétaire de séance

SYNDICAT MIXTE D'ETUDES ET DE PROGRAMMATION
SMEP DU GRAND SUD

Madame Isabelle PARIS-GROSSET

REÇU LE
23 FEV. 2018
SOUS-PRÉFECTURE DE SAINT-PIERRE

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE

SYNDICAT MIXTE ETUDE PROG ELAB SCOT SUD
SYNDICAT MIXTE ETUDE PROG ELAB SCOT SUD

POSTE COMPTABLE DE

COMMUNE
dont la population est comprise entre 3500
et 10000 habitants
ou commune de plus de 10000 habitants ayant
opté pour le vote par nature

M14

BUDGET PRIMITIF
ou SUPPLEMENTAIRE

ANNEE 2018

1 - INFORMATIONS GENERALES
1 - INFORMATIONS STATISTIQUES ET FISCALES

Informations statistiques	
Population totale (municipale et comptée à part)-col. h du recensement INSEE	
Population fictive	
Nombre de résidences secondaires	
Nombre d'élèves scolarisés des écoles publiques du 1er degré	
Nombre d'élèves scolarisés des écoles pub. et privées du 1er degré	
Longueur de la voierie communale (en km)	
Longueur de la voierie rurale (en km)	
Nombre d'organismes de coopération intercomm. auxquels participe la commune	
Nombre de mètres carrés de surface utile de bâtiments	

Informations fiscales (N-2)			
	Potentiel fiscal	Valeurs par hab pour la commune (pop DGF)	Pour mémoire moyenne strate démographique
3 Taxes Taxe professionnelle 4 Taxes			

I - INFORMATIONS GENERALES

1 - INFORMATIONS STATISTIQUES ET FISCALES

	Informations financières - RATIOS	
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Produit des impositions directes / population	
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	
4	Dépenses d'équipement brut / population	
5	Encours de dette / population	
6	DGF / population	
7	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	
9	Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	
10	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
11	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	

Etat des garanties et dettes (art L 2252-1 du CGCT)	Valeur	Pour mémoire recettes réelles fonctionnement
Total des annuités garanties à échoir dans l'exercice Annuité de la dette de l'exercice déduire : provisions garanties d'emprunts (c/144+1517)		
TOTAL		

2) BALANCE GENERALE DU BUDGET

DEPENSES (de l'exercice + Restes à réaliser)

Chap.	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
Dépenses de fonctionnement (A)		638 000.00	7 000.00	645 000.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	67 000.00		67 000.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	532 000.00		532 000.00
66	CHARGES FINANCIERES	5 000.00		5 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	34 000.00		34 000.00
68	***DOTATIONS AUX AMORTIS. ET AUX PROVISIONS***		***7 000.00***	***7 000.00***
023	***VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT***			

2) BALANCE GENERALE DU BUDGET

DEPENSES (de l'exercice + Restes à réaliser)

Chap.	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre		TOTAL
			de section à section	à l'intérieur de la section	
Dépenses d'investissement total (B)		7 000.00			7 000.00
Dépenses réelles ou d'ordre		7 000.00			7 000.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors op,rations)	2 000.00			2 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors op,rations)	5 000.00			5 000.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				

		Dépenses totales		Résultat reporté	TOTAL SECTION
Fonctionnement	A	645 000.00	D002		645 000.00
Investissement	B	7 000.00	D001		7 000.00

2) BALANCE GENERALE DU BUDGET

RECETTES (de l'exercice + Restes à réaliser)

Chap	FONCTIONNEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
Recettes de fonctionnement (A)		645 000.00		645 000.00
74 75	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	645 000.00		645 000.00

Chap	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre		TOTAL
			de section à section	à l'intérieur de la section	
Recettes d'investissement Total (B)			7 000.00		7 000.00
Recettes réelles ou d'ordre			7 000.00		7 000.00
27 *28*	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES ***AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS***		***7 000.00***		***7 000.00***
Recettes d'ordre					
021	***VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT***				

	Recettes totales		Résultat reporté	Affectation	TOTAL SECTION
Fonctionnement	A	645 000.00	R002		645 000.00
Investissement	B	7 000.00	R001	R1068	7 000.00

II PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

1) EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET

A - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE L'EXERCICE		RECETTES DE L'EXERCICE	
OPERATIONS REELLES			
Gestion des services			
011 Charges à caractère général 012 Charges de personnel et ass. 65 Autres ch. de gestion courante 656 Frais de fonct.gpes d'élus 014 Atténuation de produits (sf. ICNE 762)	67 000.00 532 000.00	70 Produits des serv., du dom. 73 Impots et taxes 74 Dotations et subventions 75 Autres produits de gestion courante 013 Atténuation de charges (sf. ICNE 6611)	645 000.00
Total dépenses de gestion des services	599 000.00	Total recettes de gestion des services	645 000.00
66 Charges financières (sf ICNE 6611)	5 000.00	76 Produits financiers (sf ICNE 762)	
67 Charges exceptionnelles	34 000.00	77 Produits exceptionnels	
022 Dépenses imprévues		7911 Indemnités de sinistre	
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE (I)	635 000.00	TOTAL RECETTES REELLES DE L'EXERCICE (II)	645 000.00

SOLDE DES OPERATIONS REELLES (II-I) :	7 000.00

OPERATIONS D'ORDRE DE SECTION A SECTION			
023 Virement à la section d'investissement Transferts entre sections, dont: c/6741 Subventions en nature 675 VNC des immob. cédées 676 Plus-values/cessions 68 Dot. aux amort. et aux provisions 6811 ICNE de l'exerc./emprunts 762 ICNE N-1 contrepassés/prêts Autres		Tranferts entre sections dont: 72 Travaux en régie 776 Moins-values/cessions 777 Subventions d'investissement transférées 78 Reprises sur provisions 79 (sf.7911) Transferts de charges 6811 ICNE N-1 contre./empts 762 ICNE de l'exercice/prêts Autres	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE (III)		TOTAL RECETTES D'ORDRE (IV)	
AUTOFINANCEMENT DEGAGE (III-IV) :			

TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE (A1=I+II+III)	638 000.00	TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE (A2=I+II+IV)	645 000.00

	Op. de l'exercice (col. 1)		Restes à réaliser (col. 2)	Résultat reporté (col. 3)	CUMUL SECTION =(col. 1+2+3)
Dépenses (ou déficit)	A1	638 000.00		D002	638 000.00
Recettes (ou excédent)	A2	645 000.00		R002	645 000.00

II PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

1) EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET

B - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES DE L'EXERCICE		RECETTES DE L'EXERCICE	
OPERATIONS REELLES			
Dépenses financières 10 Reversement de dotations 13 Remboursement de subventions 16 Remboursement d'emprunts (sf. 1688) 26 Acquisition de participations 27 Prêts et immob. fin. (sf ICNE 2768) Dépenses d'équipement Total c/20,21 et 23 (en opérations et hors opérations) 020 Depenses imprévues Autres 45 Opérations pour compte de tiers	7 000.00	Ressources propres externes 10 Dotations et fonds propres (sf.1068) 138 Subventions d'invest. non affectées 27 Remboursement de prêts (sf. ICNE 2768) Ressources externes (autres que ressources propres) - définitives : 13 Subventions (sf. 138) - non définitives : 16 Emprunts et dettes(sauf 1688) Total c/20,21,23 et 26,autres 45 Opérations pour compte de tiers	
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE (V)	7 000.00	TOTAL RECETTES REELLES DE L'EXERCICE (VI)	
BESOIN D'AUTOFINANCEMENT (V-VI) :		7 000.00	

OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION			
Opérations patrimoniales (VII)		*Opérations patrimoniales (VIII)*	
OPERATIONS D'ORDRE DE SECTION A SECTION			
Transfert entre section dont : *139 Reprise sur subventions* *14,15,29,39,49,59 sur provisions* *19 Moins-values de cessions* *20,21,23 Travaux en régie* *481 Charges à répartir* *2768 ICNE de l'exercice/prêts* *1688 ICNE N-1 contrepassés/empts* *Autres*		*021 Virement de la section de fonctionnement* *Transfert entre section dont :* *14,15,29,39,49,59 Provisions* *19 Plus-values de cessions* *28 Amortissement des immobilisations* *20,21,23,26,27 (sf. 2768) Sorties d'actif* *45 Opérations pour comptes tiers* *481 Amortissement des charges à répartir* *1688 ICNE de l'exercice/empts* *2768 ICNE N-1 contrepassés/prêts* *Autres*	*7 000.00*
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE SECTION A SECTION (IX)		*TOTAL RECETTES D'ORDRE DE SECTION A SECTION (X)*	*7 000.00*
AUTOFINANCEMENT PROPRE A L'EXERCICE (X-IX) :		*7 000.00*	

TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE (B1+V+VII+IX)	7 000.00	TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE (B2+V+VII+X)	7 000.00

	Op. de l'exercice (col. 1)		Restes à réaliser (col. 2)	Résultat antérieur (col. 3)	CUMUL SECTION (col. 1+2+3)
Dépenses	B1	7 000.00		D001	7 000.00
Recettes	B2	7 000.00		R001	7 000.00
Affectation				R1068	

III - VOTE DU BUDGET
A- SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau (1) Chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (1) chapitre pour la section d'investissement.
- ~~avec les opérations listées en III-B-1~~

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci - dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans opération, à l'exception des crédits de subventions, obligatoirement spécialisés.

III - Le présent budget a été voté - sans ~~(- avec -)~~ reprise du résultat (2)

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".
(2) Rayer la mention inutile

OPERATIONS DE L'EXERCICE

	Chapitres	Propositions Nouvelles	Vote du Conseil
DEPENSES DE L'EXERCICE (I)		645 000.00	645 000.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	67 000.00	67 000.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	532 000.00	532 000.00
66	CHARGES FINANCIERES	5 000.00	5 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	34 000.00	34 000.00
023	*VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT*		
042	*OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION*	*7 000.00*	*7 000.00*
RECETTES DE L'EXERCICE (II)		645 000.00	645 000.00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	645 000.00	645 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		

		Operations de l'exercice (Col. 1)	Résultat reporté (Col. 2)	Restes à Réaliser (col. 3)	CUMUL SECTION = col. 1+2+3
Dépenses	I	645 000.00	D002		645 000.00
Recettes	II	645 000.00	R002		645 000.00

III - VOTE DU BUDGET
A - SECTION DE FONCTIONNEMENT

POUR MEMOIRE BUDGET PRECEDENT - hors restes à réaliser

	Chapitres	Budget primitif	Budget suppl. et DM	Total des prévisions
DEPENSES DE L'EXERCICE		554 000.00	136 141.64	690 141.64
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	70 200.00	32 500.00	102 700.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 800.00		1 800.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	457 000.00	100 000.00	557 000.00
66	CHARGES FINANCIERES	5 000.00	3 641.64	8 641.64
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
023	***VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT***	*15 000.00*		*15 000.00*
042	***OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION***	*5 000.00*		*5 000.00*
RECETTES DE L'EXERCICE		554 000.00	92 500.00	646 500.00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	554 000.00	92 500.00	646 500.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			

III - VOTE DU BUDGET
A 1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES
OPERATIONS REELLES - GESTION DES SERVICES COMMUNAUX

Article	LIBELLE	Budget précédent	Propositions Nouvelles	Vote du Conseil
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	5 000.00	7 000.00	7 000.00
	Operations d'ordre (OO)	5 000.00	7 000.00	7 000.00
-------- 68 --------	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	5 000.00	7 000.00	7 000.00
	DAP - CHARGES DE FONCTIONNEMENT COURANT			
6811	DAP - IMMO. INCORPORELLES ET CORPORELLES	5 000.00	7 000.00	7 000.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	70 200.00	67 000.00	67 000.00
-------- 60 --------	ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS	6 500.00	4 300.00	4 300.00
	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES & FOURNITURES			
	FOURNITURES NON STOCKABLES			
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	1 000.00		
60612	ENERGIE - ELECTRICITE	1 000.00		
	FOURNITURES NON STOCKEES			
60623	ALIMENTATION	1 000.00	1 000.00	1 000.00
	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT			
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	200.00		
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	300.00	300.00	300.00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	3 000.00	3 000.00	3 000.00
-------- 61 --------	SERVICES EXTERIEURS	51 700.00	56 700.00	56 700.00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	3 000.00	1 000.00	1 000.00
	REDEVANCES DE CREDIT-BAIL			
6122	CREDIT-BAIL MOBILIER	3 000.00	12 000.00	12 000.00
	LOCATIONS			
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	24 000.00		
6135	LOCATIONS MOBILIERES	3 000.00		

III - VOTE DU BUDGET
A 1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES
OPERATIONS REELLES - GESTION DES SERVICES COMMUNAUX

Article	LIBELLE	Budget précédent	Propositions Nouvelles	Vote du Conseil
	ENTRETIEN ET REPARATIONS			
6156	MAINTENANCE	1 200.00		
616	PRIMES D'ASSURANCE	1 500.00		
617	ETUDES ET RECHERCHES	15 000.00	35 700.00	35 700.00
	DIVERS			
6185	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	1 000.00	8 000.00	8 000.00
---------- 62 ----------	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	12 000.00	6 000.00	6 000.00
	REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES			
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	500.00	1 000.00	1 000.00
	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES			
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	1 000.00	1 000.00	1 000.00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	2 000.00		
6237	PUBLICATIONS			
	DEPLACEMENTS, MISSIONS ET RECEPTIONS			
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	3 000.00		
6256	MISSIONS	1 500.00	4 000.00	4 000.00
	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS			
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	1 000.00		
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	3 000.00		
	DIVERS			
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)			
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS			
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 800.00		
-------- 62 --------	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	1 800.00		
	PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE			
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	1 800.00		

III- VOTE DU BUDGET
A 1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES
OPERATIONS REELLES - GESTION DES SERVICES COMMUNAUX

Article	LIBELLE	Budget précédent	Propositions Nouvelles	Vote du Conseil
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	457 000.00	532 000.00	532 000.00
--------- 65 ----------	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	457 000.00	532 000.00	532 000.00
6532	INDEMN. FRAIS DE MISSION ET DE FORM. MAIRES ET AD FRAIS DE MISSION	3 000.00	4 000.00	4 000.00
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT VERSEES SUBV. FONCTIONNEMENT ASSOCIATIONS ET AUTRES	454 000.00	528 000.00	528 000.00
TOTAL GESTION DES SERVICES 011+012+65(sauf OO A)+656+014(sauf OO B)		529 000.00	599 000.00	599 000.00

III - VOTE DU BUDGET

A 1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

OPERATIONS REELLES (suite et fin) - OPERATIONS D'ORDRE

Article	LIBELLE	Budget précédent	Propositions Nouvelles	Vote du Conseil
66	CHARGES FINANCIERES	5 000.00	5 000.00	5 000.00
——— 66 ———	CHARGES FINANCIERES	5 000.00	5 000.00	5 000.00
	AUTRES CHARGES FINANCIERES			
668	AUTRES CHARGES FINANCIERES	5 000.00	5 000.00	5 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		34 000.00	34 000.00
---------- 67 ----------	CHARGES EXCEPTIONNELLES		34 000.00	34 000.00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES		34 000.00	34 000.00
023	*VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT*	***15 000.00***		
	Operations d'ordre (OO)	***15 000.00***		
023	*VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT*	***15 000.00***		
TOTAL OPERATIONS REELLES		534 000.00	638 000.00	638 000.00
TOTAL OPERATIONS D'ORDRE		***20 000.00***	***7 000.00***	***7 000.00***
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		554 000.00	645 000.00	645 000.00

III - VOTE DU BUDGET
A 2 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

OPERATIONS REELLES - GESTION DES SERVICES COMMUNAUX

Article	LIBELLE	Budget précédent	Propositions Nouvelles	Vote du Conseil
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	554 000.00	645 000.00	645 000.00
-------- 74 --------	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	554 000.00	645 000.00	645 000.00
	DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION			
7461	D.G.D.			
	PARTICIPATIONS			
	ETAT			
74718	AUTRES			
7472	REGIONS			
7473	DEPARTEMENTS			
74751	GFP DE RATTACHEMENT	100 000.00	100 000.00	100 000.00
7477	BUDGET COMMUNAUTAIRE ET FONDS STRUCTURELS	454 000.00	545 000.00	545 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
---------- 75 ----------	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE			
TOTAL GESTION DES SERVICES 70-73-74-75-016(sauf OOB)		554 000.00	645 000.00	645 000.00

III - VOTE DU BUDGET
A 2 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES
OPERATIONS REELLES (suite et fin) - OPERATIONS D'ORDRE

Article	LIBELLE	Budget précédent	Propositions Nouvelles	Vote du conseil
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
-------- 77 ---------- 7788	PRODUITS EXCEPTIONNELS PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS			
TOTAL OPERATIONS REELLES		554 000.00	645 000.00	645 000.00
TOTAL OPERATIONS D'ORDRE				
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		554 000.00	645 000.00	645 000.00

III - VOTE DU BUDGET
B1 - SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE

1) RECAPITULATION - TOTAL DEPENSES DE LA SECTION

Nature	Propositions nouvelles	Vote du Conseil	Total
TOTAL DEPENSES	7 000.00	7 000.00	7 000.00
Dépenses d'équipement	7 000.00	7 000.00	7 000.00
Individualisées en opérations Non individualisées en opérations	7 000.00	7 000.00	7 000.00
45 OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS			
Dépenses financières			
Opérations réelles 020 Dépenses imprévues ***Opérations d'ordre de section à section***			
Opérations d'ordre à l'intérieur de la section			
001 Solde d'exécution reporté			

2) EQUIPEMENT - DEPENSES NON INDIVIDUALISEES

Chap	Intitulé	Propositions nouvelles	Vote du Conseil	Total
	TOTAL DEPENSES	7 000.00	7 000.00	7 000.00
-- 20 --	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 000.00	2 000.00	2 000.00
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	2 000.00	2 000.00	2 000.00
-- 21 --	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 000.00	5 000.00	5 000.00
2181	INSTALL. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAG. DIVERS			
2183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	2 000.00	2 000.00	2 000.00
2184	MOBILIER	3 000.00	3 000.00	3 000.00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			

III - VOTE DU BUDGET
B1 - SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE

1) RECAPITULATION - TOTAL RECETTES DE LA SECTION

Nature	Propositions nouvelles	Vote du Conseil	Total
TOTAL RECETTES	7 000.00	7 000.00	7 000.00
Recettes d'équipement (sf. 138)			
13 Subventions d'investissement 16 Emprunts et dettes assimilés (sf. ICNE)			
45 OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS			
Recettes financières	7 000.00	7 000.00	7 000.00
Opérations réelles 1068 Affectation ***Opérations d'ordre de section à section***	***7 000.00***	***7 000.00***	***7 000.00***
Opérations d'ordre à l'intérieur de la section			
001 Solde d'exécution reporté			

DELIBERATION N°18.02.08.03/CS

PRESENTATION DE LA FICHE ACTION19.2.1-6

Jeudi 8 février 2018

Salle IVOIRE
Domaine des Pierres- 45, Route de l'Entre-Deux-97410 SAINT-PIERRE

SMEP/SCoT du Grand Sud
1 rue Benoîton Roussel - Trois-Mares - 97 430 LE TAMPON
Tél. : 0.262.91.01.69 - Fax : 0.262.59.64.97 - Mél : scotgrandsud@casud.re

SMEP GRAND SUD

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU

Jeudi 08 février 2018 à 14h30
Salle Ivoire - Domaine des Pierres

PRESENTATION DE LA FICHE ACTION 19.2.1-6

L'an deux mille dix-huit, le jeudi huit février à quatorze heures et 30 minutes, le Comité Syndical du SMEP/SCoT, dûment convoqué le jeudi 04 janvier, s'est réuni en session ordinaire en salle Ivoire- Domaine des Pierres, sous la présidence de monsieur Patrick LEBRETON.

Etaient présents

Titulaires
Inelda BAUSSILLON - Philippe CASSEINDRE - Stéphano DIJOUX -Jacquet HOARAU -Serge HOAREAU - Blanche Reine JAVELLE - Patrick LEBRETON - Jean-Max MOUTOUSSAMY- Isabelle PARIS - Gilbert RIVIERE - Daniéla SOUNDRON - Clarita TURPIN - Yannis YEbo
Suppléants
Marie-Noëlle DEURVEILHER-PAYET-Ludovic MALET - Harry-Claude MOREL- José PAYET.

Etaient représentés :
Bachil VALY par Isabelle PARIS

Etaient absents
Line Rose BAILLIF (excusée)- Stephen BELLON - Monique BENARD-DESLAIS - Pascal BENARD-HORAU - Yolaine COSTES - Michel DENNEMONT (excusé) - André DUPREY- Luco HONORINE - Danielle LIONNET -David LORION - Laurence MONDON- Olivier NARIA - Olivier RIVIERE - Charles-Emile ROGER - André THIEN-AH-KOON - Thierry VAITILINGOM -

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Isabelle PARIS est désignée Secrétaire de séance.

NOTA
Le Président certifie que le nombre de conseillers en exercice est de : **30 titulaires**
(pour 46 membres)

Titulaires Présents : **13** Représentés : **01** Absents : **16**
Suppléants Présents : **04**

Après avoir fait procéder à l'appel des membres et constaté que le quorum est atteint, Monsieur Patrick LEBRETON, Président de séance, déclare celle-ci ouverte à 14h35. Le Comité Syndical peut donc valablement se tenir.

Pour extrait conforme

La Secrétaire de séance

SYNDICAT MIXTE D'ETUDES ET DE PROGRAMMATION SMEP DU GRAND SUD

Madame Isabelle PARIS-GROSSET

SMEP GRAND SUD

COMITE SYNDICAL

Jeudi 08 Février à 14h30

Affaire n°18.02.08.03/CS

Présentation de la Fiche Action 19.2.1-6 – « Attractivité et développement des Hauts du Sud »

Contexte

Pour mettre en œuvre le projet de développement local proposé par « Grand Sud, Terres de Volcans », plusieurs fiches action adossées au programme opérationnel européen FEADER - LEADER 2014/2020 ont été validées.
L'une d'elles, la FA 19.2.1-6 « Attractivité et développement des Territoires » peut être sollicitée par des collectivités locales : Communes, EPCI ; ou par des organisations émanant de collectivités (Syndicat Mixte).
Il s'agit ici de mettre en avant les atouts patrimoniaux qui font la richesse et la singularité des territoires des Hauts du Grand Sud en proposant une prise en charge d'actions de valorisation menées par des collectivités locales.
Les deux premiers axes de cette fiche action peuvent ainsi être mis en œuvre par elles.

Axe 1 - Promotion économique et patrimoniale des terroirs du Sud

Exemples de thématiques

- Volet animation patrimoniale dans le cadre des fêtes de terroirs / promotion des produits de terroir et savoir-faire traditionnels associés
- Volet communication associé aux manifestations à caractère patrimonial
- Accompagnement de démarches collectives menées sur un territoire, proposant :
  1- la valorisation d'itinéraires de découverte, d'intérêts patrimoniaux sur les hauts du Grand Sud
  2- la mise en réseau d'itinéraires ou d'acteurs à échelle du Grand Sud,

Axe 2 - Sauvegarde du petit patrimoine bâti et non bâti

Il s'agit de financer la réhabilitation et mise en valeur de « petits » éléments du patrimoine dont la collectivité est propriétaire :

- Petits édifices non habités vestiges d'une activité domestique, agricole ou artisanale correspondant à des « petits patrimoines » dits de proximité
- Espaces non construits présentant un intérêt patrimonial floristique, faunistique ou autre.

Projets s'inscrivant dans une démarche d'ouverture au public.
Les travaux de restauration doivent autant que possible faire appel aux savoir-faire traditionnels locaux et privilégier l'usage de matériaux locaux adaptés.
Plafond de dépenses éligibles : 30 000 euros HT

Taux de financement MOA publique : **80 %** du montant de dépenses éligibles

Observations

Axe 1 : Promotion économique et patrimoniale des terroirs du Sud

Après la présentation de la fiche action, sur l'axe 1; par Isabelle MAILLOT, Animatrice Territoriale du GAL Grand Sud, les débats sont ouverts.

M. CASSEINDRE se demande si la pose des toilettes sèches peut être prise en compte dans le dispositif de cette fiche. Il est nécessaire de consulter le Secrétariat Général des Hauts, pour avoir une réponse particulière.

Autre question : La mise en réseau des itinéraires de randonnée peut-il être porté par le SMEP, car il y a nécessité de trouver un porteur de projet.

M. le Président, souligne d'ailleurs, qu'il a souhaité faire porter le sentier marron de Grand Coude à Saint-Joseph, par la CASUD.

Amine VALY informe que le but de la mise en réseau de ces sentiers, est de faire la continuité depuis les Avirons jusqu'à Saint-Philippe.

Présentation de l'axe 2 : Valorisation petit patrimoine bâti hors logement, et non bâti.

M. YEBO souhaiterait que l'on puisse rajouter les EPIC comme public type sur la fiche.
Réponse : C'est déjà prévu dans la modification de la fiche.

Demande si possibilité de faire financer un séminaire. Non, ce n'est pas possible

Pour information, les projets financés dans ce cadre doivent être accessible au public ou visible d'un plus grand nombre. Il est plafonné à 30.000,00€/action.

Présentation de l'axe 3 : Lambians Kréol

Pour le moment, cette fiche est encore au stade du concept.
Sa mise en œuvre peut être portée par le SMEP.
Le but est de qualifier des prestations qui valorisent l'ambiance créole, telle la cuisine au feu de bois, par exemple, et pour laquelle des normes d'hygiène et de sécurité, peuvent tout enlever de cette âme créole.

Il serait bien de constituer un groupe de réflexion pour travailler sur un cahier des charges, qui permettrait d'identifier « Lambians Kréol » comme une marque ou un label.

M. José PAYET, demande si la commune du Tampon pourrait déposer un dossier, dans le cadre de Miel Vert, afin de valoriser les artistes locaux. Cela est tout à fait possible.

En termes de procédure, il est nécessaire d'avoir une DCM (Décision du Conseil Communal) qui valide le plan de financement du projet. Il faut compter un délai de 3 à 6 mois, entre le passage du dossier en Comité Technique puis en Comité de Programmation.

M. Serge HOAREAU s'interroge si les Journées Européennes du Patrimoine peuvent être prises en compte. On pourrait mettre en réseau, l'action avec les 10 communes pour faire » les Journées Européennes du Grand Sud »

Pour les communes qui ne se trouvent pas dans le périmètre des Hauts, le Président, soumet l'idée de faire une affiche avec le logo du GAL, pour montrer que l'action est financée par le GAL

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôture la séance à 16h00

Pour extrait conforme

La Secrétaire de séance

SYNDICAT MIXTE D'ETUDES ET DE PROGRAMMATION SMEP DU GRAND SUD

Madame Isabelle PARIS-GROSSET

REÇU LE 23 FEV. 2018 SOUS-PRÉFECTURE DE SAINT-PIERRE